

**RAPPORT N° 97/7-09**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**PROJETS D'INTERET LOCAL**  
**APPROBATION DES PROJETS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

La Commune a établi différents projets d'aménagement d'espaces publics de proximité, en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers.

Ces projets, pour la réalisation desquels les crédits sont déjà inscrits au Budget communal, peuvent bénéficier en 1997 de subventions pour investissement de la part du Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer.

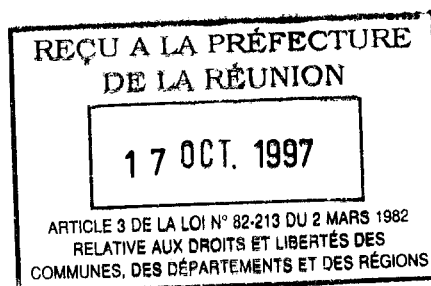
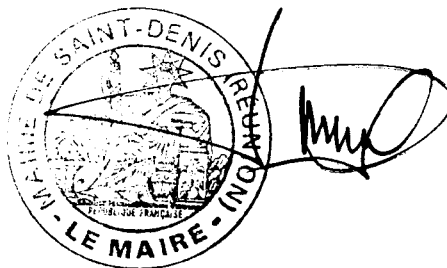
Ce sont :

- l'aménagement d'un boulo-drome sur le Square Capagory (à l'angle des Rues Jacob et Général de Gaulle) ;
- l'aménagement d'un espace public de proximité à Saint-François (Cascavel).

Je vous demande d'approuver ces projets d'aménagement et de m'autoriser à solliciter les subventions correspondantes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



DELIBERATION N° 97/7-09  
du Conseil Municipal  
en séance du mercredi 15 octobre 1997

OBJET

PROJETS D'INTERET LOCAL  
APPROBATION DES PROJETS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 97/7-09 du Maire, présenté par Dominique RIVIERE, 10ème Adjoint ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve les projets d'intérêt local.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 17 OCT. 1997

LE MAIRE  
Michel TAMAYA

